

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 03319 Numéro SIREN : 450 253 729 Nom ou dénomination : A2CM ASSISTANCE CONSEILS ET COMPETENCES EN MULTISERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 24/11/2023 sous le numéro de dépôt B2023/044581

Bilan actif

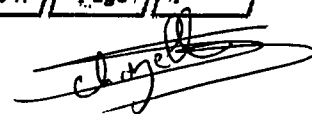
	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)	33 000		33 000	33 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	46 409	31 200	15 209	16 311
Autres immobilisations corporelles	106 971	79 064	27 908	32 950
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	785		785	785
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	187 165	110 264	76 901	83 046
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	20 418		20 418	34 991
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	219 340	7 378	211 962	229 848
Autres créances	25 102		25 102	5 231
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	124 480		124 480	188 697
Charges constatées d'avance (3)	3 415		3 415	3 936
TOTAL ACTIF CIRCULANT	392 753	7 378	385 374	462 702
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	579 918	117 642	462 276	545 748
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

COPIE CONFORME



Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	66 000	66 000
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 370	10 370
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	47 212	40 093
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	286	67 120
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	223 869	283 583
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	47 001	59 308
Emprunts et dettes financières diverses (3)	16 861	18 291
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 396	27 722
Dettes fiscales et sociales	130 020	156 526
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	128	320
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	238 406	262 165
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	462 276	545 748
(1) Dont à plus d'un an (a)	33 724	48 151
(1) Dont à moins d'un an (a)	204 683	218 014
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	481	463
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A.2.C.M.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 462 276 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 286 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/05/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 7 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 4 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 3 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 4 ans

COPIE CONFORME

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Chazelle

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

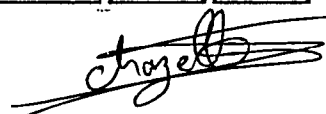
Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des Immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	33 000			33 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	33 000			33 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage Industriels	46 395	5 250	5 237	46 409
- Installations générales, agencements aménagements divers	37 693	5 905		43 597
- Matériel de transport	50 327	3 292		53 619
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 122	633		9 755
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	143 537	15 080	5 237	153 380
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	785			785
Immobilisations financières	785			785
ACTIF IMMOBILISE	177 322	15 080	5 237	187 165

COPIE CONFORME



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		15 080		15 080
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		15 080		15 080
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		5 237		5 237
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		5 237		5 237

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

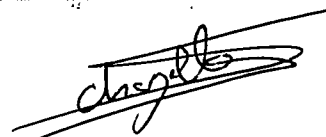
	31/12/2022
Éléments achetés	33 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	33 000

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations Incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	30 084	8 353	5 237	31 200
- Installations générales, agencements aménagements divers	31 658	1 515		33 172
- Matériel de transport	24 028	12 650		36 677
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 509	706		9 215
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	94 276	21 225	5 237	110 264
ACTIF IMMOBILISE	94 276	21 225	5 237	110 264

COPIE CONFORME



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 248 642 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	785		785
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	219 340	219 340	
Autres	25 102	25 102	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 415	3 415	
Total	248 642	247 857	785
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 200,00 euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de participation	Nombre de parts ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
QCS 69270 CAILLOUX SUR FONTAINES	99,80	499,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		
MONSIEUR CHAZELLE Bernard 69730 GENAY	0,20	1,00

Chazelle

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 238 406 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

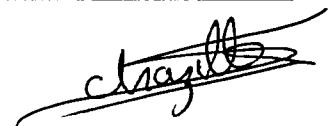
	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	481	481		
- à plus de 1 an à l'origine	48 521	12 797	33 724	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 396	44 396		
Dettes fiscales et sociales	130 020	130 020		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	16 989	16 989		
Produits constatés d'avance				
Total	238 406	204 683	33 724	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	12 324			
(**) Dont envers les associés	481			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 481 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	875
BANQUES INTERETS COURUS	481
CONGES A PAYER	23 770
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	5 382
ETAT AUTRES CH. A PAYER	2 788
Total	33 295

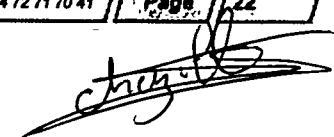
COPIE CONFORME



 Notes sur le bilanComptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	3 415		
Total	3 415		



**A2CM ASSISTANCE CONSEILS ET COMPETENCES EN MULTISERVICES
SARL**

**Au capital de 100 000 €
470 route du Tilleul
Actipôle de la Fonderie Bâtiment Aluminium
69270 CAILLOUX SUR FONTAINES
450 253 729 RCS LYON**

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 SEPTEMBRE 2023**

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS et le vingt et un septembre à 9h en l'étude de Me DEPONT Notaire à CALUIRE ET CUIRE (69300) 71 rue François Peissel, les associés se sont réunis, en assemblée générale ordinaire annuelle.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présents ou représentés :

Monsieur Bernard CHAZELLE, propriétaire de 1 part sociale

La société QCS, représentée par Monsieur Sébastien CHAZELLE, propriétaire de 499 parts sociales

Total des parts présentes ou représentées : 500 sur les 500 composant le capital social.

Les associés présents possèdent la totalité des parts composant le capital social.

Monsieur Sébastien CHAZELLE préside la séance en qualité de Gérant associé.

Le Président constate que tous les associés sont présents ou représentés ; en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence ;
- le rapport de la gérance ;
- le texte des projets de résolutions ;

Le Président déclare que tous les documents prescrits aux articles R 223-18 et R 223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Distribution de dividendes ;
- Rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions ;
- Pouvoirs pour les formalités.

Puis le Président donne lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 lesquels font apparaître un bénéfice de 286 euros. En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation de résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de 286 euros de la manière suivante :

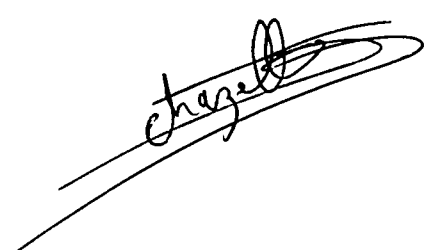
- en totalité en réserve

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

.../...

COPIE CONFORME



SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant et les associés.

COPIE CONFORME

A handwritten signature, likely "Chazell", is written in black ink. The signature is stylized and is underlined with two parallel diagonal lines.